

Charte du Mouvement Terre-en-vue (projet)

Nos terres-en-vue sont des terres nourricières

Les terres agricoles belges sont soumises à de fortes pressions financières, spéculatives et polluantes, principalement liées à l'urbanisation et à l'industrialisation de nos campagnes. Terre-en-vue veut rendre et garantir à ces terres leur vocation nourricière à long terme.

Le Mouvement Terre-en-vue:

- **permet l'installation, le maintien et le développement de projets agroécologiques**, c'est-à-dire de projets qui soutiennent la souveraineté alimentaire et qui nourrissent la population belge en travaillant la terre avec une approche sociale, écologique et économique à long terme.
- **soutient, dans une démarche d'autonomisation, les porteurs de projets agricoles dans leur accès aux outils nécessaires au développement de ces projets.** Ceci comprend l'accès au foncier (et le cas échéant au bâti), l'accès au marché, l'accès aux savoirs et savoirs-faire et l'accès au capital. Terre-en-vue s'occupe de faciliter l'accès au foncier et collabore avec d'autres acteurs pour assurer les autres accès.
- **soutient des projets qui assurent la fertilité des terres à long terme**, qui vivifient le sol et visent l'autonomie énergétique et matérielle de la ferme, respectent les paysages et l'équilibre des écosystèmes.
- **encourage la relocalisation de l'économie agricole**, en soutenant des projets s'inscrivant dans des systèmes de circuits courts et de vente directe et dans des réseaux locaux d'agriculteurs ainsi que des projets qui renforcent la cohésion sociale locale et les liens entre les communautés rurales et urbaines, par la création de groupes locaux venant soutenir un ou plusieurs agriculteurs.
- **contribue à la résilience des projets qu'il soutient**, en favorisant la **diversification** au niveau de la production, de la transformation et de la distribution, **l'échange** des savoirs et savoirs-faire, ainsi que le développement de **filières et potentiels** locaux.

Nos terres-en-vue sont un bien commun

Les terres agricoles sont une des premières ressources naturelles, qu'il nous appartient de gérer de manière durable. Le contexte économique actuel encourage l'utilisation spéculative des terres et brise le lien entre l'agriculteur et ses concitoyens. Le Mouvement Terre-en-vue rend et garantit aux terres agricoles leur statut de bien commun.

Pour ce faire, le Mouvement :

- **acquiert par l'intervention d'une coopérative à finalité sociale, les terres agricoles** et, le cas échéant, les autres éléments nécessaires pour le fonctionnement de la ferme. Ces terres ne seront jamais revendues à des fins spéculatives.
- **confie l'usage de ces terres aux agriculteurs**, dans le respect de principes préalablement élaborés et négociés par les agriculteurs, leurs concitoyens et toute autre partie concernée. L'application de ces principes est contrôlée et adaptée aux évolutions, sans s'écarter de la raison d'être du Mouvement, qui vise des collaborations à long terme en créant un contrat social basé sur la confiance, formalisé dans un contrat légal.

- **utilise et promeut des outils de gouvernance collective et participative efficaces** et propose des structures organisationnelles qui facilitent l'utilisation de ces outils. Le Mouvement reconnaît l'autonomie et l'interdépendance des différents organes et acteurs qui le composent. Il encourage la co-gestion et le partage des responsabilités, tout en respectant les spécificités de chacun.
- **facilite des collaborations multiples**, entre les agriculteurs et leurs concitoyens ainsi qu'avec les organisations qui adhèrent à cette charte. Il travaille avec les pouvoirs publics, qui partagent avec lui la responsabilité de la facilitation de l'accès à la terre et de la gestion durable et saine des terres agricoles. Il facilite la solidarité et reconnaît l'interdépendance entre les régions et les niveaux locaux (communal, terroirs,...) et supralocaux (national, européen,...), ainsi qu'entre les différents groupes sociaux et culturels, à propos de l'accès à la terre.

Terre-en-vue est un espace d'échanges

Le Mouvement Terre-en-vue s'articule à travers une chorégraphie organique. Ses principes de base sont les suivants :

- **respiration** : le Mouvement se compose de différents organes: une équipe de terrain, un groupe dynamo, des forums, des groupes de travail, des conseils d'administration, des assemblées générales,... Dans leur ensemble, ces composants fonctionnent comme un organisme vivant : les petites structures s'ouvrent aux plus grandes structures (expiration) pour s'exposer à leurs visions critiques et pour rester connectées à la réalité qu'elles incorporent (inspiration). C'est ce battement respirant qui permet la dynamique du Mouvement et qui alimente la vie qui l'anime.
- **flexibilité et ouverture** : le Mouvement fonde ses principes d'organisation sur des processus de négociation consciente et ouverte, qui garantissent flexibilité, évolution et pertinence, sans jamais perdre de vue sa raison d'être.
- **participation et confiance** : le Mouvement Terre-en-vue est inclusif et convivial. Le respect de la voix de chacun et la confiance mutuelle sont au cœur de son fonctionnement.